

# Les postes aux concours réservés ont été publiés

**Continuons à agir pour la sortie de la précarité de tous !**

Les contingents par discipline des postes aux concours réservés et examens professionnels ont été publiés au JO du 6 mars par le ministère à quelques heures du 8 mars (date limite de remise du dossier RAEP). Au total, ce ne sont donc que :

- Examen professionnalisé : CRPE 20 postes – CAPLP 1188 postes

- Concours réservé : CAPES 1019 postes – CAPET 221 postes - CAPEPS 55 postes – CPE 60 postes – COP 40 postes

**C'est un nombre de postes très insuffisant pour répondre à la nécessaire titularisation de tou-te-s. Concernant les PLP et PE, la notion d'examen professionnel est même détournée, puisque le nombre de reçus est limité d'avance.**

**Pour la CGT, si ce dispositif va permettre à des collègues contractuels, (au prix d'un travail important pour la remise des dossiers RAEP) de sortir de la précarité, il reste plus qu'insuffisant puisqu'il exclue une majorité de collègues contractuels du fait de ses conditions ultra restrictives, des personnels éligibles ne voient pas s'ouvrir les voies de recrutement promises et le nombre prévu de reçus est très limité. De même, les incertitudes demeurent en termes d'affectation et de conditions de stage pour les contractuels qui parviendraient à surmonter ces très nombreux obstacles.**

**La CGT-Educ'action revendique la titularisation de tou-te-s sans condition.**

**Au niveau local comme au national, c'est par la mobilisation des non-titulaires eux-mêmes que nous ferons avancer ces revendications.**

**La CGT-Educ'action vous propose de continuer à agir ensemble et la constitution d'un collectif non-titulaires.**

## **A un même métier, de mêmes droits !**

### **Des revendications à faire avancer ensemble**

**Tout en revendiquant la titularisation sans condition pour tou-te-s, la CGT Educ'action agit au quotidien, pour l'amélioration des conditions d'emploi et d'exercice des personnels. C'est pourquoi, dans l'immédiat, concernant la titularisation nous exigeons :**

- L'assouplissement des conditions d'éligibilité au plan de titularisation et l'ouverture du dispositif à tous
- Un examen professionnel dès maintenant dans toutes les disciplines y compris les disciplines rares, la MGI,...
- Un véritable examen professionnel sans limitation du nombre de reçus en fonction des postes offerts
- Une clarification des conditions de stage et d'affectation au plus près de l'exercice actuel après la réussite au « concours » réservé.
- Une information clarifiée à tous les éligibles et une formation sur les exigences du RAEP.

**Agissons pour que les non-titulaires d'Aix-Marseille cessent d'être parmi les plus maltraités au niveau national et exigeons :**

- Le réemploi de tou-te-s à chaque rentrée sur des contrats de 12 mois
- Une grille d'avancement d'échelon et de salaire pour les CDD comme cela se fait dans d'autres académies
- La reconnaissance de toute l'ancienneté lors du passage en CDI
- L'amélioration de la grille salariale de tous.
- L'amélioration des procédures de versement du 1<sup>er</sup> salaire et des indemnités chômage.
- Une gestion décente, transparente et efficace de tous les non-titulaires et notamment la clarté sur les affectations.

**Nous vous proposerons prochainement une nouvelle réunion pour décider de nouvelles initiatives et préparer ensemble les prochains rendez-vous.**

### **Concours réservé CAPES 2013**

SECTIONS ET OPTIONS	POSTES	SECTIONS ET OPTIONS	POSTES
Arts plastiques	112	Lettres classiques	30
Documentation	100	Lettres modernes	111
Education musicale et chant choral	35	Mathématiques	157
Histoire et géographie	70	Philosophie	12
Langues régionales : créole	5	Sciences économiques et sociales	20
		Sciences physiques et chimiques	23
— allemand	35	Sciences de la vie et de la Terre	45
— anglais	140	Section diverse : enseignement religieux catholique	26
— chinois	10	Section diverse : enseignement religieux protestant	4
— espagnol	45	Section diverse : japonais	4
— italien	27		
— portugais	4		
— russe	4		

Les titres de chaque tableau sont des liens renvoyant aux arrêtés publiés au JO du 6 mars 2013

## Examen professionnalisé CAPLP 2013

SECTIONS ET OPTIONS	POSTES	SECTIONS ET OPTIONS	POSTES
Arts appliqués option design	75	Génie industriel option structures métalliques	33
Arts du feu	3	Génie industriel option optique-lunetterie	9
Arts du métal	13	Génie indus construction / réparation en carrosserie	20
Bâtiment option carrelage-mosaïque	8	Génie mécanique option maintenance des systèmes mécaniques automatisés	10
Bâtiment option peinture-revêtements	45	Génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier	55
Biotechnologies option santé-environnement	130	Hôtellerie-restauration (organisation et production culinaire)	21
Biotechnologies de la mer	2	Hôtellerie-restauration (service et commercialisation)	11
Coiffure	10	Industries graphiques	15
Economie et gestion option communication / organisation	17	Langues vivantes-lettres option allemand-lettres	4
Economie et gestion option commerce et vente	121	Langues vivantes-lettres option anglais-lettres	43
Economie et gestion option comptabilité et gestion	21	Langues vivantes-lettres option espagnol-lettres	20
Esthétique-cosmétique	15	Lettres-histoire et géographie	78
Génie civil option construction et économie	10	Mathématiques-sciences physiques et chimiques	80
Génie civil option construction et réalisation des ouvrages	40	Métiers de l'alimentation option boulangerie	7
Génie civil option équipements techniques et énergie	40	Sciences et techniques médico-sociales	50
Génie électrique option électronique	5	Sections diverses :	
Génie électrique option électrotechnique et énergie	21	— arts graphiques	3
Génie industriel option bois	75	— arts textiles	6
Génie industriel option matériaux souples	32	— horticulture	35
Génie industriel option plastiques et composites	5		

## Concours réservés EPS, COP et CPE 2013

SECTIONS ET OPTIONS	POSTES	SECTIONS ET OPTIONS	POSTES
EPS	55	CPE	60
COP	40		

## Concours réservé CAPET 2013

SECTIONS ET OPTIONS	POSTES	SECTIONS ET OPTIONS	POSTES
Arts appliqués option design	20	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	6
Biotechnologies option biochimie-génie biologique	12	Sciences industrielles de l'ingénieur option architecture et construction	10
Biotechnologies option santé-environnement	10	Sciences industrielles de l'ingénieur option informatique et numérique	8
Economie et gestion option communication, organisation et gestion des ressources humaines	22	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	9
Economie et gestion option comptabilité et finance	16	Sciences et techniques médico-sociales	20
Economie et gestion option marketing	13	Section diverse : technologie	75

## Examen professionnalisé CR Professeurs des écoles 2013

ACADÉMIES	POSTES	ACADÉMIES	POSTES
AIX-MARSEILLE	3	GUYANE	13
CRÉTEIL	2	STRASBOURG	2

Les titres de chaque tableau sont des liens renvoyant aux arrêtés publiés au JO du 6 mars 2013

### **S'informer, agir ensemble :**

Depuis plusieurs mois, la Cgt informe les collègues non-titulaires sur les modalités des concours réservés et sur leurs droits. De nombreux collègues ne reçoivent pas encore **nos infos spéciales** non-titulaires envoyées régulièrement. **Syndiqué-e-s ou non, inscrivez-vous sur la liste de diffusion d'infos en écrivant à [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr).**

**Enseignants NON-TITULAIRES :**  
**Syndiquez-vous, ensemble on fait-bloc !**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Etablissement ..... Fonction .....

Tel ..... Mail .....

Bulletin à renvoyer/ recopier à : Cgt-Educ'action 13, 23 boulevard Nédelec, 13003 Marseille

